

L'IDÉE FIP n° 2016 - 4

Journal syndical d'humeur, d'humour et d'opinions

EDITO

Bonjour,

Le 17 mai dernier, vous avez été nombreux à répondre à notre appel à la grève, afin de dire **STOP** à la politique de la DGFIP et de la DDFiP 94.

Vous avez été entendus, soyez en certains !

Car, bien qu'ayant été le seul syndicat à appeler à la grève, vous avez été deux fois plus nombreux à manifester votre mécontentement que lors du dernier appel national du 28 avril, pourtant intersyndical. Cela a permis de démontrer que vous n'en pouvez plus de la dégradation de vos conditions de travail dans le Val-de-Marne.

Et la grogne éclate partout car, après Vierzon (dont les revendications ont abouti), ce sont désormais tous les collègues des Pyrénées-Orientales, de l'Aude..., en grève depuis plus de 3 semaines !

Vous serez très prochainement informés de nos nouvelles actions. Car ENSEMBLE on va très loin !

AGENDA de juin

- 7 : CDAS (Comité Départemental de l'Action Sociale)
- CTL (Comité Technique Local)
- 9 : Groupe de travail CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail)
- 10 : Réunion de bureau
- 13 au 17 : Congrès
- 14 : Grève
- 15 : Accueil ENFiP Noisy
- 23 : CTL
- 24 : CAPL appel de notation C
- 27 : CAPL de mutation C
- 28 : CAPL appel de notation B
- 30 : CAPL appel de notation A



SOMMAIRE

- p.1 Edito / Agenda / Citation du mois / Humour
- p.2 Accueil « personnalisé »
- p.3 Fusion des SIE / Info Comité Technique Local - Fusion de RAN / Info CHSCT
- p.4 Questions du mois / ZUS

CITATION DU MOIS

« J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé ». Voltaire

C la crise... de rire ?!?

Et oui, restrictions budgétaires obligent, il n'y aurait pas d'argent pour acheter des fauteuils pour les agents. Pourtant, la direction générale a su trouver près de 20 000 € pour acheter une Toyota Yaris hybride pour remplacer la voiture de fonction des cadres de la DDFiP du Val-de-Marne... alors qu'il(s) vien(nen)t travailler en métro ?!?

LE VÉHICULE DU FUTUR SERA ÉLECTRIQUE

AVEC AUTONOMIE ACCRUE POUR SE RENDRE AU TRAVAIL !



LES ENQUÊTES DE LA COPINE DE SHERLOCK - l'accueil personnalisé

Et si nous parlions de l'accueil et plus particulièrement de l'accueil sur rendez-vous...

Et avec ou sans rendez-vous... (vous allez comprendre).



Début novembre 2014, notre Ministère a désigné 3 sites comme cobayes afin de mettre en place (euh, pardon "d'expérimenter") « l'accueil sur rendez-vous ».

Aussi, avons-nous décidé de tester pour vous cette nouvelle formule, imposée aux contribuables et aux agents de Boissy-Saint-Léger et de Maisons-Alfort pour le Val-de-Marne (ainsi qu'à ceux de Troyes dans l'Aube... je sais, on dirait un sketch à la Raymond DEVOS).

Le but affiché étant de diminuer l'afflux du public (« désintoxiquer le contribuable de l'accueil ») et de dégager du temps pour que les collègues puissent se consacrer davantage à la gestion des dossiers.

À cela, nous répondrons que l'accueil téléphonique étant maintenu dans la plupart des centres (même quand ces derniers sont fermés au public), il est très difficile d'avancer sur la gestion des dossiers. Nous souffrons d'un sérieux manque d'effectif et l'afflux de réception téléphonique ne désemplit pas pour autant.

Mais maintenant, passons à la pratique.

Allons donc sur internet et prenons rendez-vous sur notre site préféré « impots.gouv.fr ».

Un peu de patience, car il ne faut pas moins de 5 clics pour avoir accès au planning de rendez-vous. Sur les 3 sites, quel que soit le service ou le motif, il vous suffit d'accéder au calendrier le lundi avant 14h30 afin de décrocher un rendez-vous pour le vendredi de la même semaine. A défaut, le rendez-vous sera programmé au mieux pour le lundi suivant.

Alors, franchement nous vous souhaitez bon courage. (Ne serait-ce pas fait exprès ?!).

Pour vérification du bon usage de cet accueil, nous avons aussi interviewé des usagers.

Et bien sûr nous avons, une jolie histoire à vous conter.

Il était une fois une commerçante qui s'était déplacée à l'accueil de son centre des Finances publiques pour savoir comment elle pouvait compter son enfant majeur, étudiant de moins de 24 ans et toujours à sa charge. Il est vrai que cette question peut paraître difficile pour un néophyte.

Cette charmante dame était venue un lundi, puisque c'était le jour de fermeture de son magasin.

La dame prit alors un rendez-vous pour le lundi suivant. Tout va pour le mieux jusque-là... si ce n'est qu'il aurait suffit de quelques secondes pour lui répondre directement !

Cependant, qu'elle ne fut pas sa surprise quand elle reçut un appel téléphonique d'un agent des Finances publiques... pour lui expliquer qu'il n'était pas nécessaire qu'elle se déplace ! Super ?! Le rendez-vous venait d'être annulé, car la réponse à sa question se trouvait sur notre site préféré « impots.gouv.fr » et tout y était très clair.

Bah me direz-vous, elle n'a eu pas de chance cette pauv' dame ! Vive l'accueil « personnalisé » ! D'autant plus qu'elle n'a toujours pas sa réponse... Service public vous avez dit ?!

Info Comité Technique Local (CTL) - « Accueil personnalisé »

Le CTL du 26 mai 2016 ([liminaire](#) et [compte-rendu](#)) avait notamment comme sujet à l'ordre du jour l'extension de l'accueil personnalisé (ex accueil sur rendez-vous) à 4 nouveaux Centres des Finances publiques : Charenton-le-Pont, Choisy-le-Roi, L'Haÿ-les-Roses et Saint-Maur-des-Fossés.

Cela se ferait à partir de la 2^e quinzaine du mois de novembre, après la sortie des rôles de taxe d'habitation.

Fusion des SIE : ayez confiance...

En février 2016, les agents des 4 Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Nantes récemment fusionnés ont eu la très désagréable surprise d'être destinataires de listings d'anomalies d'appariements (déclaration-paiement)... qui sont passés de 100 anomalies à 2500 par SIE ! Tout ceci se passe dans un contexte déjà ultra-tendu, alors que les nouvelles simplifications et autres dématérialisations apportent déjà leur lot quotidien de bugs et autres travaux supplémentaires (CFE, nouvelles normes bancaires SEPA...). 70 agents puis 80, deux jours après, se sont rendus à la Direction pour dénoncer la situation et réclamer les moyens de faire face à ce raté.

La Direction, puis la Direction Générale (DG) interpellées par Solidaires Finances Publiques, admettent que ce sont les traitements de restructurations qui sont à l'origine de ces dysfonctionnements... et comme d'habitude, on fait « les plâtrages » (plate-forme téléphonique à la Direction, petit décalage pour le batch comptable) mais qui on le sait seront insuffisants pour absorber la masse de travail supplémentaire ! L'intervention des agents mobilisés et du syndicat ont permis aussi d'éviter que des relances de paiement non fondées soient envoyées... qui auraient dégradé encore un peu plus l'image de nos services !

Mais les solutions avancées par la DG ne vont évidemment pas jusqu'à revoir les moyens matériels et humains des SIE, ni le programme des fusions- restructurations !

Mais rassurez-vous, pour la DDFiP du Val-de-Marne la DG prendra "sûrement" les mesures nécessaires pour éviter cela à l'avenir.

En tous cas, ce n'est sûrement pas en demandant aux agents de faire de l'archivage intensif plutôt que du travail de gestion, que les collègues auront des secteurs à jour afin d'éviter au maximum les anomalies lors de la fusion des bases...

Ayez confiance qu'on vous dit...



Info Comité Technique Local (CTL) - Fusion de RAN

Lors des CTL des 5 et 15 avril 2016, la Direction a annoncé pour 2017 les fusions des RAN (Résidences d'Affectation Nationale) suivantes :

- d'Ivry-sur-Seine et de Charenton-le-Pont ;
- de Vitry-sur-Seine et de Choisy-le-Roi ;
- de Villejuif et de l'Haÿ-les-Roses.

Concrètement, lorsqu'un agent sera affecté au niveau national sur la RAN de :

- Ivry : la Direction locale pourra ensuite l'affecter à Ivry (SIP, SE, Trésorerie), à Charenton (SIP, SIE, Trésorerie Amendes) ou à la Trésorerie hospitalière de Saint Maurice ;
- Vitry : ce serait Vitry (SIP, SIE, PCE, Trésorerie), Choisy (SIP, SIE), Orly (Trésorerie) ou Villeneuve-le-Roi (Trésorerie) ;
- Villejuif : se retrouveraient à Villejuif (PCE, SIE, SIP, Trésorerie Paul Guiraud), Cachan (Trésorerie), le Kremlin-Bicêtre (Trésorerie Nord Val-de-Bièvre), L'HAY (SIP, SIE) ou Fresnes (Trésorerie).

Nous avons dénoncé cette aberration, qui ne prend nullement en compte la situation personnelle des agents et est néfaste pour le service. (A l'image de la RAN de Créteil qui est peu demandée par les collègues de la gestion des comptes publics, de peur d'être affectés à Villeneuve-saint-Georges, commune peu facile d'accès). Alors M. le DDFiP, il ne vous reste plus qu'à revoir votre copie !!!

Info CHSCT

Grâce à vos correspondants et/ou à vos mails, nous avons fait financer par le CHSCT des actions qui répondent à vos besoins. (Achats de bras porte double-écrans ; remplacement de portes dangereuses, de celles, mal isolées, des toits terrasses de Créteil dont au Service de publicité foncière, poses de films occultants ou de stores ; désamiantage de Saint Maur ; financement des actions de secourisme, de port de charges...). Alors n'hésitez pas à nous signaler tout nouveau problème !

Questions du mois



- Suite à notre intervention, le montant de la subvention pour la cantine versée aux collègues des SIP et SIE de Charenton et de la trésorerie Val-de-Marne amendes a été harmonisé et augmenté.
(Merci aux collègues qui nous ont signalé ce problème, ainsi qu'aux services sociaux pour leur réactivité).

- 3 jours d'autorisations d'absence pour préparer les concours pour les parents :
Conformément à l'instruction sur le temps de travail, page 2, « *Par ailleurs, des autorisations d'absence supplémentaires d'un contingent de trois jours par an peuvent être accordées à tout agent ayant à leur charge un ou plusieurs enfants non encore scolarisés dans l'enseignement secondaire à la date de début de la préparation. Les agents peuvent en bénéficier à leur libre convenance, sous forme de journées ou de demi-journées, au cours de la période couverte par la préparation écrite, et à la condition de suivre par ailleurs les stages d'entraînement ou de révision (stages présentiels)* ».
- La réussite d'un concours annule automatiquement la demande de mutation faite dans l'ancien grade.
- Tableau d'avancement : dès lors que les conditions sont remplies, l'inscription se fait automatiquement, sans aucune démarche de l'agent. Malheureusement, les potentialités se réduisent tellement d'année en année (18% en moyenne en 2016) que personne ne passe dès la première année !
- Ponts naturels pour les agents techniques exerçant les fonctions de gardien-concierge, veilleur de nuit, collègues en charge de l'entretien ou de la restauration, agents Berkani et agents non titulaires de la DGFIP : le titre 3.1.2 (intitulé Modalités de financement des "ponts naturels") de l'instruction sur les congés précise expressément que : « *Outre l'autorisation d'absence exceptionnelle accordée à l'occasion du premier « pont naturel », les agents de la DGFIP relevant du module horaire à 35 h bénéficient, dans la mesure où ils ne peuvent prétendre qu'à 25 jours de congés annuels par an, d'autorisations d'absence à l'occasion des autres "ponts naturels" éventuellement votés dans le département* ». Alors n'hésitez pas à réclamer votre dû !

ZUS (Zones Urbaines Sensibles) - Acte II



Pour ceux d'entre vous qui ont obtenu une régularisation de leur situation, la deuxième phase commence (et oui !) : obtenir la régularisation de la période dite « historique » (antérieure au 1^{er} septembre 2011).

Le bureau national a déjà contacté certains d'entre vous, pour vous exposer la marche à suivre.
Si ce n'est pas le cas, envoyez-nous un mail (solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr).

Il vous faudra ensuite préparer l'historique de l'ensemble de vos changements d'échelon sur l'ensemble de votre carrière depuis que vous avez commencé à travailler en ZUS. (Pour cela, vous pouvez commencer par reprendre les informations figurant dans AGORA, puis vos fiches de paye et/ou notifications d'avancement d'échelons). Ces informations seront en effet essentielles pour la suite.

En effet, face à la lenteur de l'administration, il faut désormais passer à la phase juridictionnelle (saisine du Tribunal administratif par l'avocat du syndicat).

Nous vous exposerons la procédure à suivre pour celles et ceux qui n'auraient pas été destinataires du message initial.



POUR NOUS CONTACTER : David FERREIRA, Sylvie GUILLERAND
& tous vos correspondants

Courriel : solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Tél. : 01.43.99.37.95 / 01.43.99.65.48 / 01.41.94.34.64

http://solidairesfinancespubliques.fr/agt_adh/site_locaux/pages_locales/page_locale.php?num_depart=940

